



Mars 2024 N°24 A

**Mairie de Beaujeu**  
52, Place de l'Hôtel de Ville  
69430 BEAUJEU

Téléphone : 04 74 04 87 75  
Messagerie :  
mairie@beaujeu.fr  
www.beaujeu.fr



**Sylvain SOTTON**  
Maire de BEAUJEU



# Aujourd'hui BEAUJEU

Nous voici déjà en 2024 et à mi-mandat. Un mandat compliqué subissant des crises successives : sanitaire, économique, climatique sans compter les conflits qui pèsent lourdement sur nos dépenses énergétiques. Ce constat nous le faisons tous dans notre vie quotidienne avec une baisse de pouvoir d'achat et nos communes ne sont pas épargnées.

Vous avez été nombreux à participer à la cérémonie des vœux et vous avez pu mesurer tous les projets que nous portons pour développer et moderniser notre commune. Nombre devraient se concrétiser en 2024 et, même si certains projets sont retardés par une baisse sans précédent de nos ressources, le Conseil Municipal essaie de garder le cap !

Tous ceux qui étaient présents ont pu apprécier concrètement les méandres technocratiques auxquels nous devons faire face, qui retardent les chantiers, complexifient souvent inutilement les projets. Comme nos agriculteurs, nous devons faire face à une montée inflationniste de normes, à une technocratie pointilleuse, aux limites de l'absurde, à des législations qui alourdissent les coûts et font de chaque projet un parcours du combattant.

En 2023, notre capacité d'investissement a considérablement baissée avec les envolées du coût de l'énergie. Je voudrais donc vous adresser à tous un grand merci, grâce à nos efforts conjugués nous avons pu contenir les pertes financières à un niveau... disons raisonnable à défaut d'être acceptable !

Pour cela il nous a fallu opter pour des solutions draconiennes qui ont beaucoup impactées la vie associative... Nous avons baissé le chauffage dans la salle de sport, limité les accès aux salles de réunions en les concentrant salle du Conseil dans un bâtiment chauffé. Nous avons demandé à ce que chacun soit attentif à l'éclairage et limite les temps de chauffe au strict nécessaire. Autant de mesures de bon sens qui s'imposaient déjà pour limiter notre empreinte environnementale. Merci à tous de vos efforts puisque nous avons ainsi constaté une baisse de 25% des consommations énergétiques (en KW) dans les bâtiments.

Nos craintes étaient réelles puisque les premières estimations donnaient un coût de l'énergie multiplié par 3,5 voire 4 alors que nous ne pouvions bénéficier de l'aide aux petites communes (un tarif réglementé comme pour les particuliers).

Heureusement, le gouvernement a consenti un bouclier tarifaire limitant à deux l'augmentation des dépenses énergétiques ; ajouté aux économies réalisées, l'impact budgétaire sera moins important que prévu. Nous perdons toutefois un quart de notre capacité d'investissement, une capacité qui avait déjà largement été amputée dans le mandat précédent avec la baisse des dotations de l'Etat et par les différentes augmentations auxquelles nous devons tous faire face...

Boucler un budget dans ces conditions devient de plus en plus difficile, les communes ne peuvent, comme l'Etat, voter un budget en déficit sous peine d'être mises sous tutelle.

Au niveau de l'éclairage public la coupure nocturne nous a permis de contenir l'augmentation. Merci également d'avoir accepté ce changement dans vos habitudes. Même si nous constatons très peu de déplacements après 21 h 30 le passage au led en 2024 et la mise en place d'un éclairage « intelligent » (pilotable au point lumineux) devraient nous permettre de faire évoluer la plage horaire de coupure dès l'automne (entre 22 heures et 6h). Il sera alors également possible de prolonger les plages d'utilisation en fonction des besoins (festivités), d'abaisser la luminosité ou d'allumer à la demande avec des radars. C'est en tous les cas une victoire pour la planète puisque les coupures nocturnes sont bénéfiques pour la faune et la flore !

Toujours au niveau environnemental, un grand merci à ceux qui nettoient leur trottoir, arrachent l'herbe. Chacun comprend qu'en l'absence de désherbant les temps d'entretien ont été multipliés alors que, budgétairement, nous ne pouvons pas augmenter le nombre d'agents.

Merci aussi à ceux qui respecte les consignes de tri, qui déposent les déchets dans les bacs prévus à cet effet, qui vont en déchetterie... Nous ne pouvons pas supporter les coûts de nettoyage dus à l'absence de civisme...

Pour terminer, merci aussi à tous ceux qui s'engagent, aux pompiers, aux forces de l'ordre, aux membres des associations. Nous avons besoin de vous tous ! La solidarité rurale, l'entraide font partie de nos valeurs. Soyons attentifs aux autres et continuons notre parcours commun.

Sylvain SOTTON - Maire de Beaujeu

**trèsBeaujolais**

# L'actualité, en bref...

## Transport... le « oui mais » du Maire...

La CCSB et le SYTRAL (organisme qui régit les transports en communs) ont choisi de développer les possibilités sur la Communauté de Communes. Une nouvelle ligne devrait être créée entre Fleurie et Belleville (ligne 238). Les lignes Deux-Grosnes-Villefranche (236, par Beaujeu) et Beaujeu-Belleville (235) devraient être renforcées, ainsi que le transport à la demande. Le nombre de train Lyon-Macon va lui aussi se développer...

Tout irait bien dans le meilleur des mondes s'il n'avait pas été décidé, dans le même temps, de faire passer la ligne 235 par Lantignié, Régnié-Durette et Saint-Lager soit, au bas mot, 12 mn de trajet en plus. L'argument serait que 2500 personnes supplémentaires seraient desservies. C'est oublier l'important impact sur une autre partie de la population. L'arrêt de l'Etroit-Pont et de Révolon (Gendarmerie), ne seront plus desservis. Les lotissements sur Beaujeu et Lantignié, sans oublier toute la vallée d'Andilley et celles d'Huire sur Quincié en Beaujolais n'auront plus d'arrêt de proximité.



Certes, il est bien de desservir de nouveaux Bourgs mais si cela est au détriment de toute la ligne, des habitants des Ardillats, de Saint Didier sur Beaujeu et des autres communes qui covoitent jusqu'à Beaujeu. N'oublions pas non plus que sur Beaujeu certaines personnes, coté Avenas au Nord et coté Andilley sont déjà à plus de 4 km du premier arrêt de bus....

Bref, on nous promet que ce nouveau parcours sera testé sur six mois. Le temps sans doute de détourner définitivement des transports en commun, tous ceux qui souhaitaient avoir une démarche plus écologique. Demain pour aller de Beaujeu à Belleville il faudra au minimum 3/4 d'heure si les routes étroites ne sont pas encombrées...

Est-ce vraiment une amélioration ?

## La vente aux enchères des Hospices se réinvente..



La vente aux enchères des Hospices de Beaujeu était devenue au fil des siècles un point de repère pour fixer le cours des vins de la région (avec une prime à l'action caritative). Cependant en 2007, alors que notre vignoble vivait des moments difficiles, il a été décidé, à contre-cœur, de la suspendre.

Dimanche 3 Décembre 2023 avait lieu la 211ème vente des Hospices de Beaujeu, un renouveau qui coïncide donc avec le

retour en grâce du vignoble beaujolais. Celle qui est considérée comme la plus vieille vente de charité à la bougie au monde (née en 1797 le 29 ventôse de l'an V) devrait donc redevenir un de ces moments phares pour notre territoire !

Pour ceux qui l'aurait oublié, nous sommes les héritiers d'une grande histoire qui commence en 1240 avec les premiers legs connus des Sires de Beaujeu. Dans leur capitale, Beaujeu, l'Hospice se transforme peu à peu en un établissement hospitalier. Au fil des siècles, plus de 200 donateurs enrichiront l'établissement. Tous ces legs permettront aux Hospices de traverser les siècles et de créer à Beaujeu un véritable hôpital, moderne, répondant aux besoins de tout le Nord du département du Rhône.

Aujourd'hui le domaine des Hospices de Beaujeu c'est près de 90 hectares de bois et 75 hectares de vignes en production qui réunissent les plus belles appellations beaujolaises. Le domaine est exploité en partenariat avec la cave Vinescence de Bel-Air et commercialisé en exclusivité par la Maison « François Maternot ».

Les bénéfices des ventes (avec une prime pour toutes les bouteilles vendues sous la marque Hospices de Beaujeu) sont attribués à l'hôpital pour des actions caritatives (cette année le

bénéfice de la Vente aux enchères permettra en partie l'acquisition d'un Chariot snoezelen et la création d'un jardin thérapeutique permettant aux patients et aux résidents de profiter des nombreux bienfaits de la nature, de stimuler leurs sens, et de favoriser les sorties et les échanges).

Naturellement il faut également entretenir le domaine, le replanter. C'est ainsi que nous aurons prochainement des Crémants « Hospices de Beaujeu » de quoi ravir tous les palais !

Cette vente, qui n'a pu se concevoir que tardivement, a peut-être souffert d'un manque de communication. L'essentiel était de tester une nouvelle formule ouverte cette fois au grand public. Sur trois jours, il était possible de déguster les vins, de faire l'apprentissage de la dégustation mais aussi de faire découvrir le riche patrimoine de L'hôtel Dieu en visitant l'Apothicaire et la Chapelle. Georges Grenet, le désormais ancien président des amis du musée servant de guide exceptionnel !

La vente, dimanche après-midi, a donné de bons résultats : les magnums de Régnié 2018 ont été adjugés à plus de 100 € et les coffrets de 2 bouteilles de Régnié, Brouilly et Morgon 2022 à plus de 50 €. Tous les lots ont trouvé facilement preneur ainsi que trois œuvres de l'artiste lyonnaise ELPOM invitée à cette 211ème vente. Un grand merci aux Hôpitaux Nord Ouest en la personne de Mme la Directrice Générale Marie Pierre BONGIOVANNI-VERGEZ ainsi qu'au service de communication. Plus localement, nous pouvons remercier le docteur Rémi VIAL, Véronique RATIGNIER et tous les services qui se sont mobilisés... Merci également à la maison François MARTENOT, en la personne du directeur Mr Benjamin LE BERRE et à la cave Vinescence, pour la qualité des vins !

Mention spéciale à notre commissaire-priseur Maitre Gérald RICHARD d'avoir relevé ce défi avec panache, pour renouer avec cette belle tradition qui fait l'âme de ce domaine : la générosité !

## A découvrir en ce mois de mars

Une Exposition à la maison du Terroir sur l'histoire des hospices dont celui de Beaujeu !

# En Bref : les travaux à venir...

Il serait difficile de décrire en quelques lignes ce qui a été évoqué lors des voeux en une heure et demie de diaporama.

Rappelons simplement que si de nombreux projets voient le jour sur 2024, c'est que tous ces projets ont été préparés de longue date.

## Aménagement des espaces derrière l'école de musique.

Nous terminons actuellement l'aménagement de ce secteur. Rappelons que ce projet était nécessaire pour accueillir un poste de transformation. Sans cette implantation, la rue du Général Leclerc aurait pu subir des pannes importantes.

Cela permettra également de désenclaver le collège pour offrir une autre issue de secours et faciliter l'accès des pompiers. Dix places de parkings à l'accès privatif sont disponibles à la location

*Renseignements en Mairie*

étaient retardés, soit pour des raisons administratives soit en raison de subventions accordées mais qui ont vu plus de deux ans à être notifiées. Des lourdeurs qui freinent l'initiative communale !

L'année 2024 vera donc de nombreuses réalisations !



## Travaux 2024

Tous ceux qui ont participé aux voeux ont pu se rendre compte de l'intense programme de travaux qui sera lancé sur 2024.

Ce sera tout d'abord la suite de la rénovation extérieure de l'église Saint Nicolas, dès ce début d'année, et pour 10 mois.

Puis, le lancement des travaux de la Mairie : monte handicapé, renfort des planchers du musée et isolation. Des travaux qui devraient se dérouler sur 2024 2025.

En parallèle, nous lancerons, les travaux sur le centre de loisirs. Là aussi, il nous faudra reprendre tout l'intérieur du bâtiment pour refaire des planchers, isoler. Ce sera une réhabilitation lourde qui



Nous allons également enfin pouvoir lancer la rénovation thermique des locaux de l'ancien SDMIS, dernière la mairie pour libérer une grande salle de réunion accessible en Rdc et faciliter la vie des associations.



nécessitera de déplacer les Restos du Cœur pour plusieurs mois. Ainsi, nous offrirons aux familles du secteur un centre de loisirs dédié qui bénéficiera de toutes les installations de l'école élémentaire (sans perturber l'organisation scolaire notamment les mercredis) : Préaux, salle d'évolution, cour, mini-stade, bibliothèque, cantine...

## Assainissement 2024

Après la rénovation du hameau des Étoux, il nous faudra intervenir en plusieurs lieux sur notre réseau d'assainissement. A l'entrée de la station d'épuration poursuivre la mise en place d'un dégrilleur automatique pour éliminer les déchets qui arrivent par le réseau. D'ailleurs, il est rappelé que les lingettes ne doivent pas se retrouver dans les toilettes. Elles endommagent le système.

Bonne nouvelle toutefois, avec l'aide de notre concessionnaire Suez, nous avons pu repérer plusieurs branchements et plusieurs points qui laissent entrer des eaux claires dans le réseau. Des investigations complémentaires sont donc envisagées pour des interventions plus ponctuelles. A priori, dans l'état actuel des connaissances, nous n'aurons donc pas besoin d'ouvrir tout le centre-ville pour reprendre intégralement le réseau unitaire ce qui

aurait pénalisé pendant plusieurs mois nos commerçants. De plus, les premières études financières laissaient entrevoir un budget de plus de 2,4 million d'euros TTC ce qui aurait fortement contraint tout autre projet pendant de nombreuses années...

Les nouvelles investigations laissent entrevoir des travaux rue Philippe Burnot, rue du Pont des Pénitents et des interventions suite à des contrôles de branchement rue des Echarmeaux et rue de la République (des repérages sont faits sur les trottoirs).

Après ces travaux, nous pourrons envisager plus sereinement la rénovation du centre-ville en concertation avec les commerçants et avec vous tous, les usagers. Nous aurons alors à travailler essentiellement les aménagements de surface et les circulations.

# Actualité... en Bref

## Des interventions conjointes sur le domaine privé



2024 verra aussi le début des travaux de rénovation du bâtiment de la place de la Fontaine Clémentine. Les acquisitions se formalisent avec l'achat de la parcelle contiguë par l'Établissement Public Ouest Rhône Alpes (EPORA). Puis arrivera la phase de démolition sur l'année 2024. Le foncier ainsi libéré sera cédé à l'OPAC du Rhône pour la construction de 19 logements T1 et T2. Tous devraient avoir soit une loggia soit un balcon et être accessibles soit depuis la place ou depuis les parkings à l'arrière (coté Sainte Angèle). Tous seront accessibles grâce à un ascenseur.

Rappelons que la Municipalité n'intervient sur cette opération que comme facilitateur. Il s'agit d'une opération privée. Il ne peut être question d'intervenir sur chaque immeuble dégradé qui relève de la seule responsabilité des propriétaires. Les rénovations sont toutefois encouragées grâce à la plateforme « Rénov'en Beaujolais » de la CCSB.

De plus en fin d'année une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat doit être lancée pour soutenir les projets avec des aides supplémentaires de l'État grâce à notre labellisation « Petite Ville de Demain ».

Concernant l'immeuble Place de la Fontaine Clémentine, nous allons toutefois encourager cette rénovation assez emblématique au cœur du centre historique. Elle permettra d'accueillir des personnes âgées qui bénéficieront de tous les commerces, de tous les services, en pied d'immeuble. Les jeunes couples qui ont de plus de mal à trouver des logements bien isolés abordables pourront aussi trouver à se loger en centre-ville.



Afin de faciliter l'opération, nous achèterons le commerce en Rdc d'une surface de 100 m<sup>2</sup>. Nous espérons ainsi répondre aux sollicitations de nouvelles implantations commerciales qui actuellement peinent à trouver des lieux adaptés. Les anciennes échoppes offrant souvent des surfaces trop limitées avec de nombreuses contraintes.

## Un panel complet de services

**1/ Démarches en ligne** une rubrique qui vous permet d'accéder à différentes plateformes de signalement :

- Portail de signalement des violences sexuelles et sexistes ;
- Signaler un trafic de stupéfiants (Stup), un rodéo ;
- Pré-plainte en ligne ;
- Plainte en ligne pour les arnaques sur internet (THESEE) ;
- Portail de signalement des contenus illicites de l'internet (Pharos) ;
- Signaler une fraude à la carte bancaire (Perceval) ;
- Opération Tranquillité Vacances (OTV) ;
- Stop-djihadisme.

**2/ Des Fiches pratiques** détaillées vous renseignent : arnaques et escroqueries en ligne, cambriolages, victimes de violences conjugales, le délit de fuite, les règles sur la route, comment protéger les mineurs, etc.

**3/ Trouver mon point d'accueil** vous permet de prendre directement rendez-vous avec le service de proximité le plus proche de chez vous : il vous suffit de saisir votre code postal ou de vous géolocaliser sur la carte.

**4/ Informations locales** utiles de votre département.

**5/ « À la une »** l'actualité du site et de la sécurité.

**À savoir :** Comme l'application, le site propose un espace de dialogue instantané : « *J'échange avec un policier ou un gendarme* ». disponible 24h/24 et 7j/7 pour communiquer en direct vous accompagner et trouver la solution la plus adaptée. Pour lancer le tchat, il suffit de renseigner votre ville ou votre code postal.

### « Ma Sécurité » : un site dédié à la sécurité des citoyens

« *La gendarmerie nationale et la Police vous accompagnent dans vos démarches* » sur la base d'un guichet numérique unique des forces de sécurité intérieure :

[masecurite.gouv.fr](http://masecurite.gouv.fr).

Pré-plainte, signalements, tchat, fiches conseils... vous avez la possibilité d'obtenir en quelques clics, pour des démarches non urgentes, une réponse personnalisée à votre situation.

Depuis mars 2022, l'application « *Ma Sécurité* » disponible sur tablettes et smartphones proposait déjà un certain nombre de services aux usagers. Le nouveau site « *Ma Sécurité* » élargit depuis 2023 les services de l'application.



# A l'honneur et en images...

## A l'Etape Cavalière : une famille à l'honneur



**Pascal Forabosco**

sélectionneur de l'équipe de France Juniors d'équitation  
Au championnat d'Europe : Jeunes cavaliers (médaille d'or en individuel)  
Juniors (deux médailles de Bronze et une par équipe en individuel)



**Sophie Rigo**

médaille d'argent Grande finale du  
Championnat de France des jeunes chevaux

## A l'Hôpital : Mobilisation pour le Marathon du Beaujolais



## Départ à la retraite pour Patrick Montel, dit « Tutu »

45 ans de vie professionnelle  
dont 17 ans comme employé  
municipal, Patrick Montel a fait  
valoir ses droits à la retraite.

Il avait à cœur que le centre  
ville soit toujours impeccable.  
En été chaque dimanche, après  
les guinguettes, il venait  
nettoyer l'esplanade pour que  
la ville reste accueillante.

Un grand merci pour son enga-  
gement au service de Beaujeu..



## Champions du Monde à La Haye !



Olivier Ducruix et son partenaire de voile sont  
champions du Monde de  
para voile après avoir rem-  
porté 7 des 10 courses.  
Un grand Bravo pour cet  
exploit!



## Remerciement aux bénévoles du Fleurissement

Et petit clin d'œil à Gilles Séon qui a arrosé  
les plantations une grande partie de l'été



# Les Maires Ruraux mobilisés pour défendre nos territoires...



Les présidents des Associations Départementales des Maires Ruraux en assemblée générale - Paris novembre 2023

## Défendre la ruralité et nos petites communes au quotidien...

Comme président des Maires Ruraux du Rhône et de la Métropole Lyonnaise, en plus d'intervenir dans de nombreuses commissions départementales, je suis très régulièrement invité en Préfecture pour faire remonter la voix du terrain et être force de proposition.

Si cette fonction associative est chronophage, elle permet d'exprimer les contraintes auxquelles les élus locaux doivent faire face au quotidien et qui sont parfois contradictoires et surtout, elle permet de porter la voix de nos villages et des territoires ruraux !

### Rencontre avec M. Guillaume KASBARIAN, Ministre délégué chargé du Logement

Nous avons pu évoquer les difficultés récurrentes des communes rencontrées avec l'Architecte des bâtiments de France. La difficulté à intervenir sur du patrimoine privé, dégradé, même avec l'appui d'un office public comme l'OPAC, en raison des coûts restant à charge pour la collectivité, surtout pour les communes rurales qui n'en n'ont pas les moyens budgétaires.

J'ai également pu proposer des mesures de simplifications fiscales pour encourager les propriétaires à rénover leurs logements. Une petite note de propositions sur le sujet a été transmise au Ministère.



### Rencontre avec Christophe BÉCHU Ministre de la transition énergétique et de la Cohésion des territoires

Là encore, après avoir échangé sur les difficultés avec l'architecte des Bâtiments de France pour la rénovation thermique des bâtiments ou la mise en place de panneaux solaires en secteur protégé, nous avons évoqué la fin prochaine de la possibilité de construire en dehors de l'enveloppe urbaine...

Encore une loi qui va pénaliser la possibilité de développement des villages alors que les villes ont allégement grignoté de la bonne terre maraîchère ces dernières années....

### Rencontre avec Mme Dominique FAURE, Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité



La nouvelle Ministre fraîchement renommée à son poste a réservé son premier déplacement au Rhône.

Comme Président des Maires Ruraux du Rhône, invité à la Sous-Préfecture à une table ronde, j'ai pu évoquer avec elle, l'agenda rural qui vise à redynamiser nos secteurs, en évoquant quelques thèmes majeurs portés par l'association des Maires Ruraux de France.



Pour les rencontres ministériels - crédit photo : ©CD69 – Julien Bourreau

# Les Sarmentelles...

## Sarmentelles : Un grand merci à tous les bénévoles !



Cette année rien que le mercredi soir les Sarmentelles ont servis plus de 2000 repas (1200 sous chapiteau, 600 dans la salle des sports, 200 au théâtre) le tout

rapidement, chaud, une véritable prouesse réalisée par notre traiteur local Jean-Michel Guillemot. Bravo aussi à ses équipes !



*Une décoration exceptionnelle au chapiteau, à la salle de sport et au théâtre*

Dans chaque lieu les ambiances festives ont été très appréciées. Les décos exceptionnelles réalisées par tous les bénévoles ont participé à cette ambiance festive.

Tous les retours ont été très positifs.

### Dernière minute : « la nouvelle affiche des Sarmentelles »

La nouvelle affiche des Sarmentelles a été présentée en avant-première Mercredi 28 février au Comptoir Beaujolais. Il s'agit d'une réinterprétation du fameux personnage baptisé « Joseph » dans un nouvel environnement. Il symbolise ici le vigneron qui fait la liaison entre la bouteille et le verre offert à tous !

Cette nouvelle affiche reprend les codes de communication de l'Inter-Beaujolais, de quoi inscrire un peu plus la fête dans la nouvelle dynamique Beaujolaise..

### Dernière minute : formation code gratuite pour les Séniors

Parce que l'on a pas tous les jours 20 ans et que marcher ou conduire sont des activités du quotidien.

Parce que, malgré l'expérience, l'âge rend plus vulnérable aux accidents de la route.

Parce que le code de la route évolue, que les routes changent que l'on soit à pied ou au volant, Séniors faisons le point...

M Charles Depré propose un atelier gratuit d'information ouvert au plus de 65 ans le jeudi 28 mars à 15 h au Théâtre de Beaujeu .

Inscription obligatoire auprès des Séniors de Beaujeu (06 87 40 09 89) ou du secrétariat de Mairie (04 74 04 87 75).

Cette année, grâce à votre mobilisation, Beaujeu, capitale historique du beaujolais, rayonne par son dynamisme et son sens de l'accueil. Après le festival des Sires de Beaujeu, après les guinguettes, les Sarmentelles ont démontré combien localement nous savons nous mobiliser pour accueillir nos visiteurs.

Cette année rien que le mercredi soir les Sarmentelles ont servis plus de 2000 repas (1200 sous chapiteau, 600 dans la salle des sports, 200 au théâtre) le tout

L'année 2023 restera comme une très belle édition ! On dénombre quelque 8000 personnes venues à la mise en perce. Beaucoup ont poursuivi la fête... tôt le matin, le tout sans débordement... ce soir-là le dernier né du beaujolais rappelle au monde entier que le fruit du travail des vignerons est un vin de fête, un vin de convivialité, d'amitié, une bouffée d'oxygène dans ce monde à la dérive.



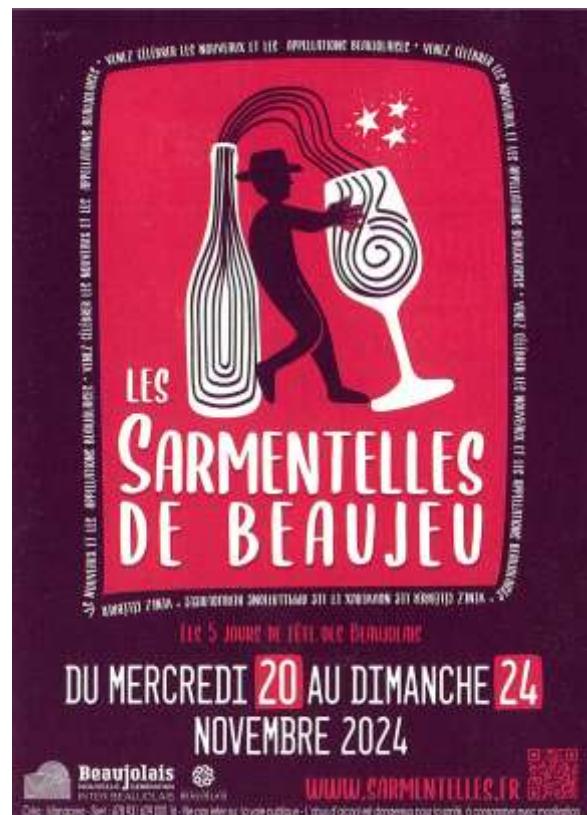
*Allain Llorca (ex Gold)  
Plus près des étoiles...*



Et puis n'oublions pas les autres jours, 200 repas au théâtre le jeudi, 600 personnes vendredi soir, 1000 samedi, 550 dimanche midi. Un petit train pour les enfants, un salon des vins pour les grands, un marché de la création, un salon du bien être... autant d'animations qui attirent dans notre région de nombreux visiteurs. Beaujeu renoue ainsi avec son passé, une cité phare du commerce et de l'animation.

Mais rien ne serait possible sans vous tous.

Alors un grand Merci. Nous pouvons tous collectivement être fiers de rester fidèles à notre devise "A tout venant Beaujeu" !



# L'offre Culturelle se développe à Beaujeu...

## Avec du cinéma...

Depuis la fin de l'année dernière « Idéal Cinéma » propose des séances de cinéma au théâtre de Beaujeu.

Après quelques balbutiements liés à la configuration matérielle, petit à petit, l'offre cinéma prend corps :



- des films,
- des documentaires avec la présence des réalisateurs
- des séances Ciné Vacances le mercredi après-midi des congés pour que les parents ou les grands parents avec leurs enfants ou leurs petits enfants partagent un moment magique de se retrouver devant un grand écran.

Merci aux bénévoles de l'association de venir enrichir l'offre culturelle locale. Leur souhait est de venir au plus près des zones rurales pour que nous ayons tous accès au cinéma.

(renseignements [idealcinema21@orange.fr](mailto:idealcinema21@orange.fr))

## Avec le Musée Marius Audin : une programmation culturelle à destination du grand public

Du 3 février au 31 décembre : retrouvez l'exposition « Terrains de jeux » avec les artistes invités Gaëlle Foray, Frédéric Khodja et Sylvie Sauvageon. À la Maison du terroir beaujolais, l'entrée est gratuite. De plus, des rendez-vous réguliers autour de l'exposition, vous sont fixés avec :

- des visites commentées : les dimanches 21 avril et 7 juillet à 15h30 (gratuit)
- des Ateliers jeune public : les mercredis 21 février, 17 avril et 23 octobre, le mardi 9 juillet (2€/enfant, sur inscription auprès de la Maison du terroir beaujolais)

Et n'oubliez pas les temps forts :

- Samedi 7 et dimanche 8 avril : Les Journées européennes des métiers d'art « De l'Ardières à l'église Saint-Nicolas », sur les traces de l'artisanat du cuir à Beaujeu !
- Samedi 18 mai : La Nuit européenne des musées Renouez avec la tradition de la veillée contée avec la troupe du GRAAL...
- Samedi 25 et dimanche 26 mai : Festival des Sires de Beaujeu Animations sur le thème de l'architecture médiévale.
- Samedi 15 juin : Les Journées européennes de l'archéologie Rendez-vous pour un atelier-famille "De la fouille à la table" avec le Collectif Specimens.
- Samedi 14 et dimanche 15 septembre : Les Journées européennes du patrimoine Exposition et atelier autour des « Yeux bavards » de l'artiste Nathalie Baudry

- En Septembre un événement soutenu par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation



# Idéal Cinéma

Depuis le début de l'année nous avons ainsi pu voir :

- « **Le jouet** » avec Jamel Debouze et Daniel Auteuil
- « **Dans le sillage des baleines** » suivi d'un débat avec la réalisatrice Gwénola Violeau
- « **Le chat Potté 2 : la dernière quête** » un succès qui ne s'est pas démenti à Beaujeu
- « **Rhône: un écrin de vie en sursis** » en présence d'un des deux réalisateurs, Pascal Fayolle

Chaque mois, une nouvelle offre devrait vous être proposée. N'hésitez pas à suivre l'actualité sur panneau pocket, sur le site de la commune ou sur les réseaux sociaux et surtout venez nombreux pour que cette action perdure !



Les casiers sur le fond de l'affiche est celui où Marius Audin rangeait soigneusement ses fiches, véritable dictionnaire, illustré d'exemple, sur le Patois Beaujolais

Le Musée Marius Audin est un établissement bénéficiant de l'appellation « musée de France », propriété de la commune de Beaujeu.

La programmation culturelle 2024 bénéficie du soutien :

- du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'enseignement : appel à projet 2023 ;
- de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes : service Musées de France ;
- des collectivités : la Région Auvergne-Rhône-Alpes, département du Rhône, Communauté de Communes Saône-Beaujolais et la ville de Beaujeu.
- du mécénat d'Eiffage Route – agence de Beaujeu ainsi que de l'appui du fonds de dotation La Taille de mon âme.

# L'offre Culturelle se développe à Beaujeu...

## À la Médiathèque :



A la Médiathèque de Beaujeu, à Sainte Angèle : Livres, Dvd, revues, jeux... sont disponibles et, si vous ne trouvez pas votre bonheur sur place, ils peuvent être acheminés très rapidement depuis « Le Singuliers », la Médiathèque de Belleville. Renseignez-vous.

N'hésitez pas à vous rendre sur place et à découvrir tout le travail réalisé. En plus des animations pour les scolaires, vous pourrez y retrouver des conférences, des expositions et une grainothèque. horaires d'ouvertures :



Mardi de 16h00 à 18h30  
Mercredi de 9h30 à 12h  
et de 15h à 17h30  
Samedi de 9h30 à 12h00

## Et en ce début d'année, une saison culturelle :

Une programmation obtenue en ce début d'année sur l'initiative de Medhi, professeur de théâtre qui donne des cours pour enfants pour l'Amicale Laïque . Avec son association L'ornithorynque et le soutien de la commune, il a pu monter une saison soutenue par la Région Auvergne Rhône Alpes.

Après l'ouverture le 27 janvier qui nous a donné un aperçu des différents artistes qui vont se produire, nous avons déjà pu suivre deux spectacles :

- « J'ai l'air d'une chanson » de Josef Pariaud, qui nous contait les difficultés de créer une chanson même avec le soutien de Brassens ou de Brel...

- Anaïs Soreil et son solo de violoncelle

Des spectacles variés à ne pas manquer. Un conseil suivez bien toute la programmation !

Prochainement, une Yourte va être installée, ce qui permettra de mieux s'immerger dans l'intimité des spectacles vivants.

Le 20/03 à 20h00 <b>LA FÊTE DU COURT MÉTRAGE</b> <b>SOIRÉE COURT-MÉTRAGE</b>
Le 23/03 à 16h00 <b>RICHARD Z - CHANSONS &amp; HISTOIRES EN MUSIQUE</b>
Du 12 au 14 /04 <b>SORTIE DE YOURTE</b> <b>FESTIVAL EN FAMILLE</b>
Le 30/04 à 20h00 <b>EVELYNE ZOU - CHANSON</b>
Le 31/05 à 20h00 <b>VOS GUEULES LES POÈTES</b> <b>DE PASCAL CARRE</b>
Le 08/06 à 20h00 <b>NE RIEN FAIRE</b> <b>UN SOLO DE MEODY SIGOT</b>
Le 15/06 à 20h00 <b>MULTIPLEX</b> <b>IN-SOLO DE CARLOS CARDUCH</b>
28/06 à 20h00 <b>REPRÉSENTATION</b> <b>DES ATELIERS THÉÂTRE</b>



## Et encore....



Cette année encore la troupe de l'amicale Laïque s'apprête à nous faire vivre de bons moments. Après « Comment Lui dire » et « Crimin'Elle » une nouvelle pièce serait en cours de préparation...

Naturellement, cette présentation n'est pas exhaustive. Tout au long de l'année le calendrier des fêtes s'agrémente de nouvelles représentations. Ce sont les concerts des Amis de l'Orgue, les spectacles du Sybemol, le festival des Sires, les soirées guinguettes, la fête de la musique, le concert de l'Union Musicale Beaujolaise début Juin... Et dire qu'il y en a qui continuent à dire qu'il ne se passe jamais rien à Beaujeu... Ce serait mieux de participer !

# Vie sociale et informations :

## Le Sybemol

Après une saison intense avec notamment le spectacle des 30 ans, le SYBEMOL a fait une belle rentrée. Avec près de 150 élèves cette année, la fréquentation est en nette augmentation.

Deux nouveaux professeurs ont rejoint l'équipe pédagogique, Pascale Goujon, professeure de violon et Lise Combier, professeure de piano. Nous leur souhaitons la bienvenue ! Malheureusement, nous n'avons eu aucun candidat pour remplacer Mickael, l'intervenant en milieu scolaire, nous continuons nos recherches, mais il y a une forte pénurie d'intervenants dans le Rhône et la région lyonnaise.

Comme l'an passé, nous mettons en place une semaine banalisée du 25 au 30 mars 2024, afin de permettre aux élèves de découvrir d'autres pratiques, d'autres styles musicaux, de travailler avec d'autres professeurs et aussi de pouvoir ouvrir des ateliers à des personnes extérieures (parents d'élèves, élus, autres enfants...).



Nouveautés cette année ! Nous avons ouvert une chorale enfants (à partir de 6-7 ans), les mardis de 18h15 à 19h à l'école de musique de Beaujeu. N'hésitez pas à la faire découvrir à vos enfants !

Voici les rendez-vous pour 2023-2024. Ceux déjà passés :

- Samedi 9 décembre 2023 à 18 h à St-Didier/B, heure musicale des élèves
- Samedi 16 décembre à 18h à l'église de Quincié : concert d'hiver de l'harmonie de Quincié avec la participation d'élèves du SYBEMOL
- Samedi 20 janvier : concert cuivres à Régnié-Durette (avec plus de 100 participants !)

Et les autres en plus des événements qui s'ajouteront au fur et à mesure de l'année :

- Atelier musique et handicap avec l'accueil de jour de St-Didier/Beaujeu
  - Samedi 23 mars 2024 à 18h aux Ardillats, heure musicale des élèves
  - Stage de guitares aux vacances de Pâques
  - Samedi 1 juin 2024, journée de fin d'année, portes ouvertes de 10h à 12h et spectacle des élèves à 14h30
  - Rencontre de classes d'orchestre avec l'école de musique ADEPA
  - Interventions ponctuelles à l'EHPAD via la classe de flûtes.
  - 28-29 juin 2024 : projet pour la classe de saxophone : master class avec des élèves du CRR de Lyon et du CNSMD de Paris
- Tous les détails de ces manifestations sont sur le site internet <http://ecolemusiquesybemol.free.fr>.



Infos/contacts : <http://ecolemusiquesybemol.free.fr>

Nadine Baudet, Présidente  
(adjointe au Maire de Quincié en Beaujolais)  
Thibaut Perron, Directeur : [direction.sybemol@gmail.com](mailto:direction.sybemol@gmail.com)  
Myriam Canard, Secrétaire : [secretariat.sybemol@gmail.com](mailto:secretariat.sybemol@gmail.com)

## Ecole Maternelle



## L'organisation Municipale

Dans ce bulletin, il nous paraissait utile de vous présenter l'organisation de la Mairie qui a évolué depuis le début du mandat.

Concernant les fonctions d'élus, les responsabilités indiquées sont à titre indicatif. Au quotidien, il y a peu de sujets qui entrent uniquement dans une case, les compétences sont le plus souvent croisées et concernent plusieurs personnes. Par exemple prenons le cas de la vidéo surveillance. Elle concerne la sécurité mais aussi les bâtiments (l'informatique), les finances. Il n'y a donc pas d'interlocuteur unique, et dans une commune comme Beaujeu où les adjoints se croisent quotidiennement, nous échangeons sur tous les sujets.

Sur la partie personnel, il en va de même. A l'accueil on gère l'État Civil, les passeports, les CNI, l'urbanisme, la relation avec les usagers, avec les associations, etc... La polyvalence est de mise.

Rappelons également que beaucoup de poste ne sont pas à temps plein notamment dans les cantines. En réalité, nous avons 16 postes en équivalents temps plein. Ce qui est très peu pour une commune de 2150 habitants. C'est grâce à la présence d'élus au quotidien et à l'implication importante de notre personnel que nous dégagons des marges de manœuvre qui nous permettent d'investir.

# L'organisation Municipale

## Les Elus



**Sylvain SOTTON**  
Maire  
Vice-Président  
CCSB



**Gaëtane BRENDLER**  
1<sup>re</sup> adjointe  
Déléguée communautaire  
Affaires sociales, logement



**Christian MOULAT**  
2<sup>me</sup> adjoint  
Service voirie  
Sécurité...



**Adeline BOSC**  
3<sup>eme</sup> adjointe  
Culture, Musée



**Alain CARRETTE**  
4<sup>eme</sup> adjoint  
Finances  
Bâtiments



**Nadine SEON**  
5<sup>eme</sup> adjointe  
Fleurissement  
Cadre de vie



**Patrick DUBOST**  
Conseiller  
délégué  
Aménagement rural



**Agnès LARGE**  
Conseillère  
Déléguée Ecole  
communication



**Christian DUMOULIN**  
Conseiller  
Délégué Animation  
Collège



**Hervé JALADE**  
Conseiller  
délégué  
Développement durable



Tourisme



**Gérard CHEMARIN**



**Bernadette PARDON**



**Éric RESTIER**



**Sylvie ALIGNE**



**Mohamed LICHANI**



**J-M MONTEGOTERO**

## Les services



**Nathalie BALLANDRAS**  
Secrétaire générale  
des services



**Géraldine COTTET**  
Accueil Mairie



**Lydie AUDIT**



**Myriam CANARD**



**Marie HAQUET**  
Responsable  
Musée



**Jean-Claude BENAS**  
Technicien  
Voirie - bâtiment



**Béatrice LAURENT**  
Conciergerie  
entretien des locaux



**Laurent GRENIER**



**Anne-Sophie BRIENNE** **Anthony GILIBERT**  
Agents techniques voirie, petits entretiens



**Hélène DESCOMBES**



**Martine BARBE**  
Agents spécialisées des Écoles



**Sandrine DUBOST**



**M-France TEXEIRA**



**Norilia BENOTMAN**



**Annie LEBRAT**



**Virginie MOLLET**



**Clara PAQUET**

Cantine maternelle et élémentaire, entretien, garderie périscolaire, surveillance repas

# CCSB :

## Réglementation des biodéchets au 1<sup>er</sup> janvier 2024

La loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (loi AGEC) impose aux collectivités la mise en place d'un dispositif de tri à la source des biodéchets\*, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Suite à cette réglementation, plusieurs solutions existent et sont développées en France :

Le compostage individuel : la CCSB propose depuis de nombreuses années l'achat de composteurs individuels à prix réduit (20 € le composteur extérieur), afin de valoriser vos biodéchets directement chez vous. Composter en tas est également possible, dans le jardin et si vos déchets alimentaires sont donnés à des animaux, cela fonctionne aussi.

Le compostage collectif : Pour l'habitat dense avec des habitants qui ne disposent pas de terrain, en centre-bourg ou en pied d'immeuble. Cette pratique permet à plusieurs usagers de composter leurs déchets alimentaires sur le même site grâce à l'installation de composteurs de gros volumes. Un suivi régulier, est réalisé par des référents bénévoles. Cette solution permet aux participants de déposer leurs déchets alimentaires à proximité de leurs lieux d'habitation, et de récupérer du compost.

A Beaujeu il existe déjà trois lieux de compostage collectif à proximité des deux écoles et de la micro-crèche.

Dernière solution, la mise en place d'une collecte séparée des déchets alimentaires est actuellement étudiée par la CCSB sur certaines communes (dont le centre de Beaujeu). Ce mode de gestion est préconisé pour les centres urbains denses. Pour la mise en œuvre de cette collecte, des bacs spécifiques seront installés dans les centre-bourgs des communes concernées. Chaque usager ne sera pas équipé d'un bac individuel, des bio-seaux seront distribués afin de déposer les déchets alimentaires aux points collectifs.

*\* Les Biodéchets, késako ? Tous les déchets composés de matière organique, soit tous les déchets alimentaires et de cuisine, ainsi que les déchets verts. Les déchets verts sont déjà triés séparément puisqu'ils sont acceptés en déchèterie. Encore mieux, les déchets verts peuvent être utilisés comme des ressources au jardin (tonte sans ramassage, paillage, petits abris pour les hérissons et la biodiversité...).*

## Nouveaux horaires des déchetteries au 1<sup>er</sup> janvier 2024



### Horaires déchèteries à partir du 02/01/2024

Hors juillet – août\*

\* Horaires spécifiques d'été du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Belleville-en-Beaujolais</b>						
<b>Juliénas</b>						
<b>Saint-Didier-sur-Beaujeu</b>						
<b>Villié-Morgon</b>						
<b>Deux-Grosnes (Monsols)</b>						

8h - 12h

13h30 - 18h

# CCSB :

## « Bôwatts » une marque d'électricité locale

Avec « Bôwatt » la Communauté de Communes Saône-Beaujolais lance un service novateur pour reprendre le pouvoir sur votre facture énergétique et réduire votre impact écologique. Le contrat de fourniture, négocié avec le partenaire ALPIS, est au même prix que le tarif réglementé et avec une électricité 100 % verte.

La visualisation de vos consommations en temps réel est rendu possible grâce à un compteur nrLINK connecté au compteur LINKY. Un afficheur déporté qui permet d'adapter son comportement en identifiant ses différentes consommations (d'après une étude du CNRS des baisses de consommation jusqu'à 23 % sont ainsi réalisées).

L'offre est destinée aux particuliers des 35 communes de la CCSB et sera suivie prochainement d'une offre pour les professionnels.

## La recyclerie

Depuis juin 2023, la boutique de la Recyclerie Saône-Beaujolais vous accueille pour vos achats de seconde main à prix très attractifs !



Rendez-vous au 1405 route du Beaujolais à Lanié, chaque mercredi et samedi de 10h à 12h et de 13h à 17h30 pour trouver des objets neufs ou en bon état à prix réduits.

Cette recyclerie permet de donner une nouvelle vie à des objets par le réemploi ou la réutilisation. Elle collecte, valorise, trie et vend en boutique des objets réutilisables, ou achemine les objets non réutilisables vers les filières de recyclage adaptées. Une recyclerie n'effectue pas elle-même de recyclage, qui est un procédé industriel.

A Lanié la gestion du site créé par la CCSB a été confiée à l'ABRI une structure de l'Economie Sociale et Solidaire qui a pour mission d'accueillir des demandeurs d'emploi, dans le cadre de leur reconversion et/ou la reprise d'un emploi pérenne.

Comme bénévole, vous pouvez également apporter vos compétences pour aider à redonner une seconde vie aux objets.

Les objectifs de la Recyclerie sont donc multiples : la prévention et la réduction des déchets grâce au réemploi mais également de favoriser l'insertion en créant de nouveaux emplois.

Vous pouvez déposer vos objets réemployables de deux manières : soit dans les espaces dédiés sur chaque déchèterie du territoire, soit directement à la Recyclerie sur des plages horaires dédiées du mardi au samedi de 10 h à 12 h, mais aussi l'après midi les mercredi et samedi de 13 h 00 à 17 h et le mardi et jeudi de 13 h à 15 h 30.

Des collectes à domicile sont également proposées (service payant).

## Festi été

Chaque année la CCSB organise un festival. Le 8 Juillet dernier, en amont des Guinguettes nous avons eu le bonheur de recevoir un fabuleux spectacle de cirque à vélo avec « MIB—Men In Bike ».

En plus d'enchanter les spectateurs par leurs prouesses acrobatiques, les deux compères ne manquaient pas d'humour pour mettre en scène leur performance.

En amont, dès 15 heures il fut possible de tester tout type de vélos tout droit sortie d'une imagination délirante.

Pour 2024 un autre spectacle sera proposé en Août. Et surtout n'hésitez pas à venir. C'est Gratuit !



<https://bowatts-beaujolais.fr>

*La grille tarifaire*

Pour mieux vous informer n'hésitez pas à vous rendre sur le site et/ou de consulter la grille tarifaire. L'adhésion est sans engagement et le changement de fournisseur est gratuit.

Toutes les démarches sont prises en charge par le nouveau fournisseur.



*Objets qui ne sont pas acceptés : objets cassés ou défectueux, cosmétiques, produits d'hygiène, cassettes VHS ou audio, matériel médical, denrées périsposables, matelas, literie (couette / oreiller), équipements de sécurité (casques, sièges auto).*

Pour tous renseignements complémentaires, écrire à

[contact@abri-recyclerie.fr](mailto:contact@abri-recyclerie.fr)

et rendez-vous sur la [page Facebook de la Recyclerie](#)

**Recyclerie Saône-Beaujolais**

1405 route du Beaujolais 69220 Lanié

04 74 06 18 20 [contact@abri-recyclerie.fr](mailto:contact@abri-recyclerie.fr)



# Le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais



Le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais a lancé en 2022 plusieurs programmes d'actions pour protéger et préserver nos rivières.

L'enjeu est de permettre à chacun d'entre nous d'avoir accès à une eau de qualité, en quantité suffisante et de vivre paisiblement au bord de nos rivières.

## Améliorer la qualité de l'eau dans les rivières

Dans un contexte de changement climatique et de raréfaction de la ressource en eau, le territoire se mobilise pour préserver l'eau des rivières et des nappes souterraines : 23 collectivités (Communes, Communautés de communes ou d'Agglomération, Syndicats d'assainissement...) s'impliquent dans un Contrat de Bassin du Beaujolais avec l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse. Ce contrat représente un investissement de 45 millions d'euros.



Quelques exemples des 100 actions programmées pour les trois prochaines années :

- des travaux de modernisation des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration pour réduire les pollutions urbaines
- des travaux et actions de sensibilisation, de prévention pour protéger les captages d'eau potable
- des travaux de renaturation des berges et de restauration de la continuité piscicole pour atteindre un bon état des rivières et des zones humides
- une grande étude prospective consacrée à l'adéquation entre l'état de la ressource en eau dans le Beaujolais et les besoins du territoire.

## Lutter contre les risques d'inondation

Le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais agit pour réduire les inondations et leurs conséquences sur le territoire.

Même si l'Ardières, le Marverand ou le Morgon n'ont pas causé d'inondation majeure depuis quelques années, le risque est toujours présent et il est nécessaire de s'en prémunir.

Quelques exemples des 30 actions du PAPI (Programme d'action de prévention des inondations) du Beaujolais :

- aménager des zones de rétention au bord du Merloux et de la Galoche, les 2 affluents du Morgon afin de protéger Gleizé et Villefranche-sur-Saône de ses crues. Ces travaux, d'un montant d'environ 6 millions d'euros, devraient débuter en 2025.
- proposer aux propriétaires de bâtiments situés en zone inondable de réduire leur vulnérabilité grâce à des « diagnostics inondation », gratuits, personnalisés et confidentiels.
- communiquer, informer et sensibiliser les habitants et les riverains des cours d'eau

## Partageons les bonnes pratiques pour faire vivre les rivières du Beaujolais

Chacun d'entre vous peut aussi agir à son échelle pour préserver la ressource en eau et se protéger des inondations !

Comment ?



## Economisez l'eau, si vous avez un jardin, installez un récupérateur d'eau de pluie

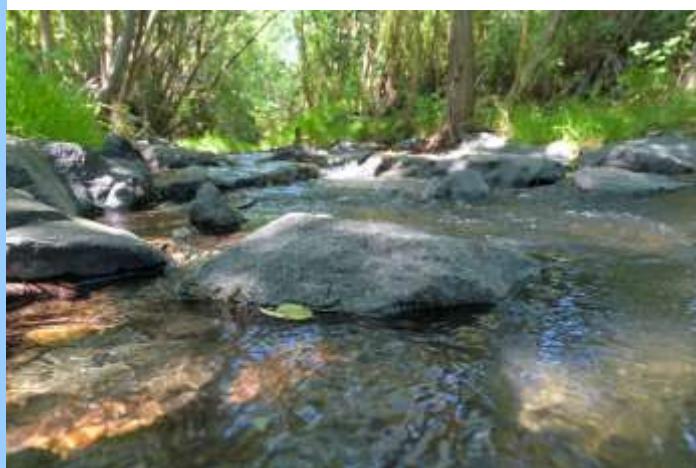
**Favorisez l'infiltration** de l'eau de pluie : cela limitera le ruissellement et alimentera davantage les nappes phréatiques

**Jardinez au naturel, sans traitement chimique** pour éviter toute contamination des eaux par ruissellement et infiltration

**Participez au ramassage de déchets** pour limiter la pollution des rivières

**Si vous habitez en zone inondable**, vous pouvez demander au SMRB un diagnostic gratuit de votre habitation pour mieux la protéger

Plus d'infos : [www.rivieresdubeaujolais.fr](http://www.rivieresdubeaujolais.fr)



# Le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais

## Droits et Devoirs du propriétaire riverain d'un cours d'eau

Les rivières du Beaujolais ne sont pas domaniales, le lit des cours d'eau appartient donc aux propriétaires riverains. Ces propriétaires ont des droits mais aussi des devoirs vis-à-vis des berges et de la rivière.

### Entretien du cours d'eau, de la berge et de la ripisylve (végétation)

Le fond du lit appartient au propriétaire de la berge concernée, jusqu'au milieu du cours d'eau. Le curage est strictement réglementé et doit faire l'objet d'une demande auprès de la police de l'eau (DDT du Rhône).

Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau et de ses abords. Il doit notamment entretenir la végétation (en évitant une coupe à blanc), retirer les débris et embâcles entravant la libre circulation des eaux.

Pour des raisons d'intérêt général, le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais peut intervenir en propriété privée pour réaliser des travaux d'entretien sur les cours d'eau. Le riverain est alors tenu de laisser passer sur les bords de son terrain les agents en charge de cet entretien. **Pour autant les propriétaires ne sont pas déchargés de leurs responsabilités et obligations !**

**Important :** les travaux engagés en rivière peuvent être soumis, selon leur nature (ce n'est pas le cas de l'entretien de la végétation), à

une procédure de déclaration ou d'autorisation auprès des services de l'Etat compétents en matière de police de l'eau. Pour éviter des sanctions, il convient donc au préalable de toute action, de se renseigner auprès de la DDT du Rhône, service Eau et Nature.

### Respect du débit réservé

L'exercice du droit d'usage de l'eau - arrosage du jardin, abreuvement des animaux - ne doit pas aller à l'encontre du fonctionnement naturel des cours d'eau. Le débit réservé (débit minimal garantissant en permanence la vie, la circulation et la reproduction des espèces) doit être respecté. -

**Attention !** Des arrêtés de restriction de l'usage de l'eau (arrêtés sécheresse) sont très régulièrement prescrits sur notre territoire, surtout en période estivale. Ils imposent souvent l'arrêt des prélèvements dans la rivière.

### Gestion des déchets verts du jardin

Il est interdit de stocker ces déchets en bordure du cours d'eau. Emportés lors de crues, les déchets verts peuvent rapidement former des mini barrages et créer des inondations. Ils altèrent également la qualité des eaux des rivières. Il est également interdit de déverser des produits susceptibles de détruire la vie aquatique et d'introduire des espèces indésirables.





# Aujourd'hui BEAUJEU

Retrouvez tout l'agenda chez vous  
des manifestations de Beaujeu,  
et les alertes en temps réel  
(info circulation par exemple)

sur Panneau Pocket.

Une application gratuite  
à télécharger sur votre portable



SINON, FLASHEZ-NOUS !



**Maison du Rhône France services**  
35 rue de la Chapelle du Prince

#### Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi :  
8h30 – 12h15 - 13h30 - 17h  
Le vendredi :  
8h30 – 12h15 - 13h30 - 16h30  
Tél : 04 74 69 51 63  
Mail : [mdr.beaujeu@rhone.fr](mailto:mdr.beaujeu@rhone.fr)

Ce bulletin vous est distribué  
par les conseillers municipaux

Composition :

**Mairie de Beaujeu**

Impression :

**Imprimerie du**

**Mont Saint-Rigaud**

Les Hauts de Bornes

69790 PROPIERES

Tirage à 1150 exemplaires

Dépôt légal

1er trimestre 2024

#### CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES MANIFESTATIONS

*mise à jour mensuellement et consultable sur le site : [www.beaujeu.fr](http://www.beaujeu.fr)*

#### MARS

- Vendredi 01 : Théâtre – après-midi – Don du Sang  
Vendredi 08 : Théâtre – 19 heures 30 – cinéma/Documentaire « Beaujolais terre d'artistes » Idéal Cinéma  
Samedi 09 : Théâtre – 20 heures – remise des cocardes aux conscrits  
Samedi 09 : Salle du Parc – après-midi – boom et remise des cocardes aux 10 ans  
Dimanche 17 : Théâtre – 14 heures – Loto – APEL Sainte-Angèle  
Vendredi 22 : 20 heures – Défilé humoristique des conscrits  
Vendredi 22 : Structure - 22 heures - bal des conscrits  
Samedi 23 : Théâtre – 14 heures – heures musicales – École de musique SYBEMOL  
Dimanche 24 : Journée – Fête des Conscrits avec défilé et vin d'honneur

#### AVRIL

- Dimanche 07 : lieu à définir – matin – vente à emporter – Union Musicale Beaujolaise

#### MAI

- Lundi 1er : Place de l'Hôtel de Ville (local des associations) – 12 heures - Omelette des jeunes  
Lundi 1er : Boulodrome et terrain stabilisé – concours de boules 32 doublettes  
Mercredi 08 : Place de la Paix – 11 heures – Défilé du 8 mai  
Jeudi 09 : Théâtre – après-midi – Don du sang  
Samedi 11 : Square Temple de Bacchus – 14 heures – concours pétanque – Beaujeu pétanque  
Samedi 18 : Square du Temple de Bacchus – matin – Vente de Fleurs – APEL Sainte-Angèle  
Samedi 25 : Festival des Sires  
Dimanche 26: Festival des Sires

#### JUIN

- Samedi 01 : Théâtre – 20 heures – Concert des fanfares de Beaujeu et Grandris  
Dimanche 02 : Place de l'Hôtel de Ville – matin – vente de pizzas  
Vendredi 07 : Place de l'Hôtel de Ville – 18 heures – concours pétanque – classes en 3  
Dimanche 09 : Théâtre – Journée - Élections européennes  
Dimanche 09 : Place de l'Hôtel de Ville – matin – vente à emporter – classes en 1  
Samedi 22 : Square du Temple de Bacchus – 18 heures – Fête de la Musique – classes en 5  
Samedi 29 : Théâtre - Kermesse des écoles publiques – Les Zazous  
Samedi 29 : Stade + structure couverte – Olympiades – APEL Sainte Angèle

#### JUILLET

- Vendredi 05 : Place des Beaujolais – 19 heures - Apéro Féria – Classe en 8  
Samedi 06 : Square du Temple de Bacchus – 19 heures – soirée Guinguettes – Beaujeu en Fête  
Samedi 06 : Stade Endurose  
Dimanche 07 : Stade Endurose  
Dimanche 07 : Théâtre et ville – journée – concours de peinture « Beaujeu sur Toile »  
Musée hors les murs / Maison du terroir : 15h30 – visite guidée exposition « Terrain de Jeux »  
Samedi 13 : Square du Temple de Bacchus – 19 heures – soirée Guinguettes – Beaujeu en Fête  
Samedi 13 : Place de l'Hôtel de Ville – 22 heures 45 – feu d'artifices  
Dimanche 14 : Défilé du 14 juillet suivi d'un vin d'honneur  
Samedi 15 : Square du Temple de Bacchus – 19 heures – Soirée Guinguettes – Beaujeu en Fête  
Vendredi 19 : Square du Temple de Bacchus – 18 heures- Concours de pétanque – Classes en 5  
Samedi 20 : Square du Temple de Bacchus – 19 heures – Soirée Guinguettes – Beaujeu en Fête  
Dimanche 21 : Avenue Docteur Giraud – Brocante - Classe en 8  
Vendredi 26 : Square du Temple de Bacchus – 18 heures – concours de pétanque – Classes en 4  
Vendredi 26 : Théâtre – après-midi – Don du sang  
Samedi 27 : Square du Temple de Bacchus – 19 heures – Soirée Guinguettes – Beaujeu en Fête  
Salle du Parc – 13h30 – Atelier Fresque du Climat  
Dimanche 28 : Stationnement de Véhicules anciens sur le Parking des Beaujolais